

Discours des vœux 2019 – Jean-Louis IMBERT - Président

Bonsoir à tous,

Monsieur le Président du Conseil Départemental,
Madame la vice-présidente du Conseil Départemental,
Mesdames les conseillères régionales
Madame et messieurs les maires de la CCVG,
Mesdames et Messieurs les vice-présidents de la CCVG,
Mesdames et messieurs les maires des communes,
Mesdames et messieurs les élus communautaires et municipaux,
Mesdames et Messieurs les représentants de la gendarmerie nationale et des
forces de sécurité et de secours,
Mesdames et Messieurs les partenaires et représentants des institutions,
Monsieur le directeur général des services de la CCVG,
Mesdames et messieurs les personnels de la CCVG,
Mesdames et messieurs les DGS des communes,
Mesdames et Messieurs les responsables de services et personnels des communes,
Mesdames, Messieurs,
Chers amis,

Merci d'avoir répondu nombreux à notre invitation pour ce traditionnel temps de
rencontre et de convivialité auquel je suis particulièrement attaché.

Merci au Maire de Brignais, Paul Minssieux, de nous accueillir à Brignais, et à toi
Evelyne, de nous ouvrir les portes de la pépinière d'entreprises pour l'occasion.

Nous sommes aujourd'hui le 28 janvier et, comme le veut un usage désormais
bien établi, la CCVG à le privilège de fermer le ban des cérémonies de vœux qui
animent notre mois de janvier.

Permettez-moi, à mon tour, de vous présenter les miens, au nom des vice-
présidents réunis ici à mes côtés, et de tous les élus communautaires :

Des vœux pour vous-mêmes et pour vos proches, de pleine santé, de vitalité et
d'épanouissement personnel, des vœux de réussite professionnelle et de
réalisation des projets qui vous tiennent à cœur.

D'une manière plus générale, et dans le contexte que nous connaissons ces dernières semaines, je souhaite que 2019 puisse être placée sous le signe de la concorde, du dialogue constructif et de l'unité.

La force de toute communauté, qu'elle soit nationale ou locale, réside dans les liens de solidarité et d'écoute qu'elle sait nourrir et développer, au service de la cohésion sociale et du bien commun.

En ce sens, votre présence à tous ici ce soir me réjouit, vous qui représentez, chacun dans vos domaines, les acteurs engagés et les forces vives qui participent chaque jour au dynamisme et au bien-vivre-ensemble sur notre territoire.

Ces liens qui font notre force, nous permettront de faire avancer ou de concrétiser nombre de nouveaux projets en 2019.

Mais avant d'évoquer les enjeux qui guideront notre action dans les semaines et mois à venir, je voudrais revenir un bref instant sur l'année écoulée.

De 2018, je retiendrai :

- La prise de compétence **GEMAPI** par notre collectivité, autour des enjeux de gestion des milieux aquatiques et de prévention des inondations que nous assumons désormais au travers de nos partenaires que sont le SMAGGA et le SAGYRC ;
- La création, avec la COPAMO et la CCMDL, d'un grand **Office de tourisme intercommunautaire** qui a vocation à valoriser et promouvoir la destination « Monts du Lyonnais », et l'ambition de lui donner plus de poids et de visibilité en travaillant ensemble à une échelle plus cohérente.

En la matière, je veux saluer également la mise en place par l'office de tourisme de 15 boucles de VTT, soit près de 270 km de circuits balisés sur nos 5 communes, qui permettent aux amateurs de découvrir les richesses de notre territoire.

- 2018 a aussi été marquée par la poursuite de la **mutualisation de nos moyens** au sein de la Communauté de communes, avec notamment la constitution d'un service commun informatique, ou encore la montée en charge du service d'instruction des autorisations d'urbanisme ;
- **Sur le volet de l'habitat**, je citerai la mise en œuvre de notre second PLH avec des outils d'intervention recalibrés et plus efficaces en faveur du logement pour tous, ou encore l'accompagnement et le soutien aux communes en révision de leur PLU pour une pleine intégration des objectifs de production de logements.
- **Pour ce qui concerne le logement social**, 2018 a également été l'année du déploiement du nouveau service intercommunal d'information et

d'accompagnement des demandeurs, avec la mise en place dans chaque commune, d'un guichet unique d'enregistrement venant garantir à nos habitants plus de proximité et de transparence ;

- **Sur le plan l'action sociale encore**, je veux saluer le travail accompli en 2018 autour de la définition de l'intérêt communautaire qui ouvre de nouvelles perspectives en matière de collaboration et de soutien aux CCAS du territoire.
- Dans le cadre de **notre plan « Agriculture 2030 »**, les 12 derniers mois ont vu la mise en œuvre des premières actions prioritaires : pour la préservation du foncier agricole, la prise en compte des défis environnementaux, ou de la gouvernance de nos actions...

L'été 2018 a également été marquée par **un violent orage de grêle** qui a très durement touché nos agriculteurs, et au-delà, l'ensemble du territoire... J'aurai l'occasion de revenir sur les solutions que nous avons engagées sur ce sujet...

- Enfin, pour ce qui concerne **la voirie communautaire**, je citerai de manière non exhaustive, quelques réalisations qui viennent au bilan de l'année écoulée. Par exemple :
 - La requalification de l'avenue de Verdun et de la rue du Bief à Brignais
 - La réalisation de la première tranche de la nouvelle rue Lesignano et le programme de reprise des trottoirs à Chaponost
 - Les aménagements de voirie dans la zone d'activités des Plattes à Vourles
 - Ou encore la sécurisation de la RD 386 à Montagny en partenariat avec le Département

Pour tous ces dossiers qui ont été menés à bien en 2018, je veux rendre hommage aux services de la CCVG et à leur Directeur, Philippe Soleilhac, mais aussi aux élus, tout particulièrement à mes vice-présidents sur lesquels je peux m'appuyer en pleine confiance : Françoise, Evelyne, Serge, Jean-Louis, Guy mais aussi Marie-Claire, qui a en charge les questions sociales.

Merci à toutes et tous pour votre implication de tous les instants au service de l'intérêt communautaire.

Pour vous réunir ce soir et nous projeter ensemble sur 2019, nous avons fait le choix de ces lieux, la pépinière d'entreprises de la vallée du Garon, au cœur du Parc d'activité de Sacuny.

Pourquoi ce choix me direz-vous, cet atelier n'étant pas - à priori - le plus adapté pour ce type de rassemblement...

La raison première est que cet équipement communautaire, dédié à la création et au développement des jeunes entreprises, fêtera cette année ses 10 ans.

Un anniversaire que nous aurons le plaisir de célébrer, ensemble je l'espère, dans la première quinzaine de juin.

Matthieu Brousse, notre développeur économique, qui en a repris l'animation l'été dernier, vous communiquera très prochainement la date exacte à inscrire dans vos agendas...

Cette pépinière, depuis son inauguration au printemps 2009, a favorisé l'éclosion de 61 entreprises, avec près d'une centaine d'emplois créés à la clef.

2 entreprises sur 3 qui ont pris leur envol, ont trouvé un ancrage durable sur notre territoire, participant ainsi pleinement au renouvellement du tissu économique local, ce qui est bien la raison d'être d'une telle structure.

Le rôle de cette pépinière, c'est aussi de créer du lien, de mettre en réseau, de fédérer tous les acteurs économiques, les partenaires institutionnels et associatifs du territoire et des territoires voisins.

En 2018, plus de 400 personnes ont poussé la porte de la pépinière.

Elle est aujourd'hui un lieu d'échange, de rencontre, d'information, d'accompagnement, de partage d'expérience reconnu pour tous les porteurs de projets, les créateurs ou les entrepreneurs plus confirmés...

En 10 ans, l'offre d'accueil et les formes de travail ont largement évolué avec notamment la multiplication des initiatives privées, quasi-inexistantes en 2009 : on voit désormais fleurir partout des « co-working », « fab-lab » et autres « tiers-lieux »...

Aussi, il est nécessaire de réinterroger aujourd'hui le rôle de la collectivité dans l'accompagnement des créateurs. Notre modèle, s'il a fait ses preuves, doit sans cesse s'adapter aux mutations de l'économie et aux attentes des entrepreneurs d'aujourd'hui.

Ainsi, en 2019, nous engagerons un certain nombre d'aménagements de ces locaux pour faire de la pépinière un lieu toujours plus ouvert sur son territoire, au service de l'écosystème local, de tous ses acteurs, et de nos concitoyens.

Cette pépinière, comme le parc d'activité de Sacuny, est aussi un symbole de l'action de notre collectivité en faveur du développement économique.

Une compétence originelle, fédératrice, qui constitue un des piliers de notre communauté d'intérêt.

Nos entreprises, le tissu économique local, sont en effet le moteur de notre territoire, sa véritable richesse et la source première de son dynamisme...

Quelques chiffres pour illustrer ce propos...

La CCVG, compte aujourd'hui 14 parcs d'activité et plus de 3 700 entreprises qui se distinguent par leur grande diversité, que ce soit en termes de taille ou de secteur d'activité...

Ce sont aussi et surtout près de 14 000 emplois salariés générés sur nos 5 communes, un chiffre en augmentation de 10 % sur les 10 dernières années, ce qui en fait l'une des plus fortes croissances de l'aire urbaine lyonnaise.

La vie de nos entreprises, leur bonne santé, leurs attentes et la réussite des projets de développement qu'elles portent, constituent donc un enjeu majeur pour notre collectivité.

En 2019 encore, la CCVG s'y investira pleinement.

D'un point de vue stratégique, la CCVG jouera son rôle dans la définition des outils réglementaires de planification et de programmation économique :

- Dans la révision du SCoT, qui fixe la stratégie de développement économique de l'Ouest lyonnais pour les 10 à 20 prochaines années...
- Dans le soutien aux communes pour la révision de leur PLU et la définition des nouveaux règlements sur l'usage des sols, notamment sur le foncier économique
- Dans le cadre de notre Schéma d'accueil des entreprises
- Ou encore à travers le Document d'Aménagement commercial

L'ensemble de ces documents vise à penser de manière cohérente notre développement économique, et à anticiper les opérations qui demain permettront d'accueillir encore - ou de maintenir - les entreprises sur notre territoire, en répondant au mieux à leurs attentes, dans le respect de l'intérêt général.

De manière plus concrète peut-être, le rôle de la CCVG c'est de faire lien entre les besoins des entreprises, en foncier ou en immobilier, les potentialités de notre territoire en la matière, et les actions des professionnels de l'immobilier d'entreprises.

Ce rôle, la collectivité l'assume de manière indirecte, en facilitant les mises en relation, ou de manière plus directe lorsque cela est nécessaire.

Ainsi, en 2019, la CCVG accompagnera, aux côtés des communes, de nombreux projets...

Par exemple :

A Chaponost :

- Le développement de la zone de Taffignon avec la validation des principes d'aménagement, la prise en charge de l'entretien de la zone et la requalification de la rue des Alliages
- Et l'évolution profonde, en lien avec la commune et le Département, de la zone du Dôme : l'arrivée des archives départementales et de la MDR ; la requalification des voiries en entrée de ville sur le secteur Gare / RD342 ; la mutation du site ex Metallyon, ou encore devenir du foncier SLEA.

A Brignais :

- Sur les Ronzières : la reconversion du site PARALU qui se concrétise. Après démolition et dépollution du tènement, nous attendons, je peux désormais vous l'annoncer, l'arrivée de l'entreprise SLYCMA et de sa centaine de salariés pour la fin 2020
- Aux Aigais : la mutation du site Hellios suite à un appel à projets et encore d'analyse
- Sur Moninsable, où les études d'aménagement nous ont été restituées la semaine dernière. L'heure des choix approche pour ce secteur qui constitue le dernier gisement de foncier économique de notre territoire...

A Vourles :

- Sur les Plattes :
 - o La reconversion du site Crown pour lequel les choses avancent positivement
 - o Mais aussi l'arrivée de Nippon Rika, de Vincent Système Mécanique et la commercialisation du programme Artipolis

J'arrêterai là la liste des projets qui nous occuperont au cours de ces prochains mois.

Ces projets, et l'animation économique de notre territoire, nous les réussirons ensemble, grâce aux relations de partenariat que nous tissons avec l'ensemble des acteurs impliqués :

- Les collectivités locales : communes, département, région...
- Les acteurs institutionnels : CCI, CMA, EPORA, ADERLY...
- Associatifs : ABCIS, SOLEN, Sud-Ouest Emploi, Graine de SOL, RDI...
- Les partenaires privés et acteurs de l'immobilier
- Et bien sûr les entreprises...

Ces entreprises qui nous sont chères, nous font régulièrement remonter leurs difficultés en matière de recrutement.

Les associations locales effectuent un travail remarquable au service de l'emploi, je veux penser notamment à Passerelle, dont je salue l'action.

Mais la problématique de nos entrepreneurs dépasse le cadre de la simple mise en relation de l'offre et la demande de travail.

Les futurs collaborateurs de nos entreprises expriment également des attentes fortes en termes de logement, de transport, de déplacement ou plus généralement de cadre de vie...

En tous ces domaines, la CCVG s'efforcera aussi d'apporter des réponses en 2019.

Pour ce qui concerne le logement, nous lancerons cette année le bilan triennal de notre second PLH. Il s'agira de faire le point sur les outils que nous mobilisons et d'évaluer l'efficacité de notre action au regard des objectifs que nous nous sommes donnés en faveur d'une offre de logements diversifiée et équilibrée pour tous nos concitoyens.

Je rappelle que la CCVG, aux côtés de ses partenaires, intervient sur tous les champs des politiques de l'habitat :

- Construction neuve,
- Amélioration de l'habitat existant,
- Accès au logement,
- Lutte contre l'habitat indigne,
- Lutte contre la précarité énergétique.

Pour celles et ceux qui rencontrent le plus de difficultés, nous approfondirons en 2019, le travail partenarial engagé pour l'attribution des logements sociaux à l'échelle de la CCVG.

Sur le plan des déplacements, du transport et de voiries...

Le hasard fait qu'ont débuté ce matin-même, les travaux de la première phase du programme de réaménagement des 7 chemins.

Ces travaux sont conduits par le Département du Rhône, avec le soutien financier de la CCVG et de la Copamo.

L'objectif : fluidifier la circulation sur ce secteur au combien difficile.

A ce premier chantier ô combien symbolique viendront s'ajouter d'autres opérations tout au long de l'année, visant à améliorer et sécuriser les voiries sur nos 5 communes :

Quelques exemples :

- La rue Lesignano et l'avenue Devienne à Chaponost
- La rue du Bonnet, la rue Louis Lafforgue et les voiries du nouveau quartier de la Gare à Brignais
- Un nouveau giratoire au carrefour des rues de Verdun et Louis Querbes à Vourles aux côtés du Département
- Les rues Chaude et centrale à Millery, en attendant l'avenue Gilbert Fabre (RD 117) à l'horizon 2020
- Et enfin le chemin des Saintes Martines à Montagny pour ne citer ici que les principales opérations...

En 2019, nous serons particulièrement attentifs à l'avancée du projet d'Anneau des Sciences, porté par la Métropole et dont les études de faisabilité se précisent. Sa connexion avec la RD 342, à la porte de Beaunant, au pied de Chaponost, impactera fortement notre territoire...

De longue date maintenant, la CCVG s'attache à **développer les mobilités douces**.

Deux programmes seront réalisés cette année :

- A Chaponost, route des Collonges
- A Vourles, chemin de la Plaine

Ainsi en fin d'année, plus de 23 km de voies vertes et modes doux relieront nos 5 communes.

Pour être complet sur ce chapitre des déplacements, je voudrais évoquer :

- Notre action en 2019 pour la mise aux normes accessibilité des arrêts de bus du Sytral à Chaponost
- Notre volonté, exprimée à M. le Préfet et aux autorités régionales compétentes, de voir la ligne de tram-train prolongée jusqu'à Givors, en tant qu'alternative crédible au projet d'A45
- Et enfin saluer l'initiative remarquable que constitue la navette entreprises portée par l'ABCIS et à laquelle nous apportons notre soutien.

Un mot rapide de nos **bâtiments et patrimoine communautaires...**

Des aires d'accueil des gens du voyage tout d'abord :

- Depuis le 1^{er} janvier, nous avons repris la gestion du terrain familial des Vallières à Brignais
- Et d'importants travaux de rénovation de l'aire de passage du Bois des Côtes sont actuellement en cours.

Concernant les bâtiments de gendarmerie :

Le chantier d'extension de la brigade de Brignais est désormais bien lancé puisque le bâtiment sort maintenant de terre.

Et enfin l'AquaGaron, notre centre aquatique intercommunal, va bien ! merci ! Les 200 000 visiteurs, scolaires ou associatifs qui fréquentent chaque année ses bassins ou son espace bien-être peuvent en témoigner...

Le panorama de l'année 2019 ne pourrait être complet sans évoquer notre **action en soutien du monde agricole**, qui, d'une certaine manière, se trouve au cœur et fait le lien entre les divers enjeux pour notre bassin de vie :

- Au plan économiques bien sûr,
- Environnemental,
- Pour notre alimentation,
- Ou notre cadre de vie et la préservation de nos paysages

Nombre d'initiatives seront portées cette année par la CCVG dans le cadre de son plan d'action « Agriculture 2030 », afin d'accompagner toutes les filières autour de questions majeures comme l'adaptation au changement climatique ou l'installation et la transmission des exploitations.

Deux dossiers mobiliseront tout particulièrement nos énergies cette année :

- Le projet de cuvage collectif sur la commune de Millery qui vise à permettre aux jeunes viticulteurs qui s'installent ou reprennent une exploitation de disposer d'un outil essentiel pour leur activité.
2019 sera décisive sur la recherche de foncier et le dimensionnement du projet avec nos partenaires, viticulteurs de la fédération des coteaux du Lyonnais, la SAFER et la chambre d'agriculture
- Le second projet est celui du déploiement d'un dispositif de détection et de protection contre les orages de grêle.
Aux côtés de nos agriculteurs, les élus et les services de la CCVG sont parvenus à initier puis à porter une dynamique en fédérant toutes les énergies pour que ce projet se réalise.
Grâce à notre mobilisation et à celle de nos partenaires (Etat, région, département, communautés de communes voisines, chambre d'agriculture...), le dispositif sera opérationnel avant l'été et permettra de couvrir l'ensemble du territoire du grand ouest lyonnais, au bénéfice de nos agricultrices et agriculteurs bien sûr, mais aussi plus largement à l'ensemble de la population.

Ce dernier exemple est, je pense, parfaitement évocateur du sens du collectif et du rôle de la CCVG tel que je le conçois : celui d'initier, de mobiliser et de fédérer les énergies au service de nos projets et de nos intérêts communs.

Seul on va plus vite, ensemble on va plus loin, dit le proverbe...

Que 2019 nous permette de développer encore et toujours ces liens qui font notre force...

Merci de votre attention

Belle année à toutes et à tous